

Pour qui? Pour quoi? La Grande bibliothèque du Québec **Entrevue avec madame Lise Bissonnette**

Yves Beauregard

Number 63, Fall 2000

L'univers fascinant du livre

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8450ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beauregard, Y. (2000). Pour qui? Pour quoi? La Grande bibliothèque du Québec : entrevue avec madame Lise Bissonnette. *Cap-aux-Diamants*, (63), 43–50.

Pour qui? Pour quoi?

La Grande bibliothèque du Québec

Entrevue avec madame Lise Bissonnette



Yves Beauregard : Madame Bissonnette, vous avez été nommée à la direction de la Grande bibliothèque du Québec en août 1998. Pouvez-vous nous parler de votre cheminement professionnel avant que vous acceptiez cette prestigieuse fonction?

Lise Bissonnette : Plusieurs personnes pensent que c'est moi qui ai lancé l'idée de ce projet dans *Le Devoir*. C'est plus ou moins vrai! Bien plus tôt, des projets de regroupements de bibliothèques avaient été formulés. Par contre, la diffusion de cette idée auprès du grand public s'est effectivement faite dans *Le Devoir*. Quelques années auparavant, j'avais fait partie d'un comité de la Ville de Montréal sur sa bibliothèque et son avenir. Je m'en étais retirée, car nous allions vers une atomisation des bibliothèques, plutôt qu'un regroupement, comme je le souhaitais avec un certain nombre d'autres personnes.

Le projet était aussi apparu lors de la création de l'Université du Québec à Montréal. J'ai été l'une des premières employées à la planification lors de la création de cette institution, j'avais entrepris une thèse sur l'organisation et les systèmes universitaires. À cette époque, un vague projet de regroupement des bibliothèques collégiales, universitaires et publiques avait circulé afin de créer une masse critique, mais l'idée n'était pas mûre.

Lorsque, en février 1996 j'ai proposé, dans une chronique, au gouvernement du Parti québécois de redorer son tableau culturel en lançant un projet de grande bibliothèque, le ton était un peu à la blague, mais j'y croyais depuis longtemps. Ce sont des institutions primordiales.

Le gouvernement a formé le comité sur la très grande bibliothèque, le comité Richard, j'ai probablement été la journaliste qui a suivi le plus assidûment les activités de ce groupe et qui a le plus écrit sur ce sujet. D'une certaine façon, il pouvait donc paraître naturel qu'on me propose

la direction. Mais je ne crois pas qu'on m'a choisie seulement parce que j'avais beaucoup écrit sur ce projet. Cela ne fait pas nécessairement un pdg compétent! Plusieurs me voient seulement comme une éditorialiste. Ils oublient que ces dernières années, j'ai eu autant de plaisir à écrire dans *Le Devoir* qu'à gérer le dossier très compliqué de la restructuration de ce journal (déménagement, restructuration financière et

technologique). En comparaison, le dossier de la Grande bibliothèque me apparaît souvent plus simple! En restructurant complètement *Le Devoir*, j'ai dû travailler avec des personnes qui étaient loin d'être aussi convaincues que le gouvernement et que le milieu des bibliothèques peuvent l'être de la nécessité d'une Grande bibliothèque. Bien que cette période n'ait pas été facile, ce sont mes dernières années au *Devoir* que j'ai préférées. L'écriture quotidienne commençait à me lasser, car j'avais dit ce que j'avais à dire.

Donc, la gestion et la supervision de projet ne m'étaient pas étrangères. Bien que les budgets ne soient pas les mêmes, cela exige les mêmes types de stratégies de travail. C'est une tâche que



Lise Bissonnette a été nommée pdg de la Grande bibliothèque du Québec, en août 1998. Photographie (détail) Martine Droyon. (Collection de la Grande bibliothèque du Québec).



j'aime et j'étais prête à l'assumer. La décision n'a pas été si difficile à prendre.

On me voit aussi comme une analyste politique d'abord. Cependant, si l'on examine mon cheminement au *Devoir*, vous savez, j'ai été poussée vers ce sujet un peu par hasard. Un jour, Claude Ryan m'a demandé de quitter ma chronique en éducation pour occuper le poste de correspondante parlementaire à Québec, puis à Ottawa. J'y ai pris un grand intérêt, les dossiers étaient

lement à notre travail sur le bâtiment, nous planifions tous les jours le contenu et les rôles de la bibliothèque, des questions passionnantes. Et je ne m'ennuie pas de l'écriture quotidienne. Je le dis de manière très positive. J'avais décidé que je ne vieillirais pas dans le métier de journaliste, bien avant l'offre du gouvernement pour la Grande bibliothèque. Je passais le cap de la cinquantaine, je commençais à m'ennuyer et j'avais aussi des difficultés morales avec mon métier, avec ce qu'il était en train de devenir,



Projet lauréat pour l'édifice de la Grande bibliothèque qui sera située à l'angle des rues Berri et Maisonneuve, à Montréal. (Patkau Architects, Croft-Pelletier, architectes; Gilles Guité, architecte). (Collection de la Grande bibliothèque du Québec).

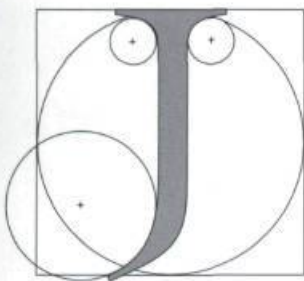
fascinants. Mais je demeure profondément convaincue que notre indécision, quant à l'avenir du Québec, dépend du niveau d'éducation et de culture. Je l'ai écrit à plusieurs reprises. Peut-être d'abord l'éducation – car vous savez, ma formation première ce sont les sciences de l'éducation – puis la culture, pas très loin derrière. Ces deux facteurs sont au cœur de nos problèmes comme peuple. Au total, j'ai écrit plus souvent sur l'éducation et la culture que sur la politique. Lors de ma nomination à la direction de la Grande bibliothèque, certains ont affirmé que je voulais surtout construire un monument. Certes, j'adore l'idée de construire. Le design, la conception physique d'un bâtiment, cela rejoint l'une de mes grandes préoccupations, l'esthétique et les arts visuels. Mais je n'aurais jamais accepté ce poste si ce n'avait été qu'une histoire de construction. J'appréciais surtout le privilège qui m'était offert de contribuer à l'avancement de l'éducation et de la culture.

J'occupe ma fonction depuis deux ans et je suis chaque jour plus reconnaissante. Le projet avance. Je suis véritablement dans mon champ de prédilection et ce sera ma dernière tâche. Parallè-

avec les compromis que nous impose maintenant l'évolution commerciale des communications. Tous les grands journaux de qualité sont face à ce dilemme. Je n'étais plus à l'aise dans ce milieu.

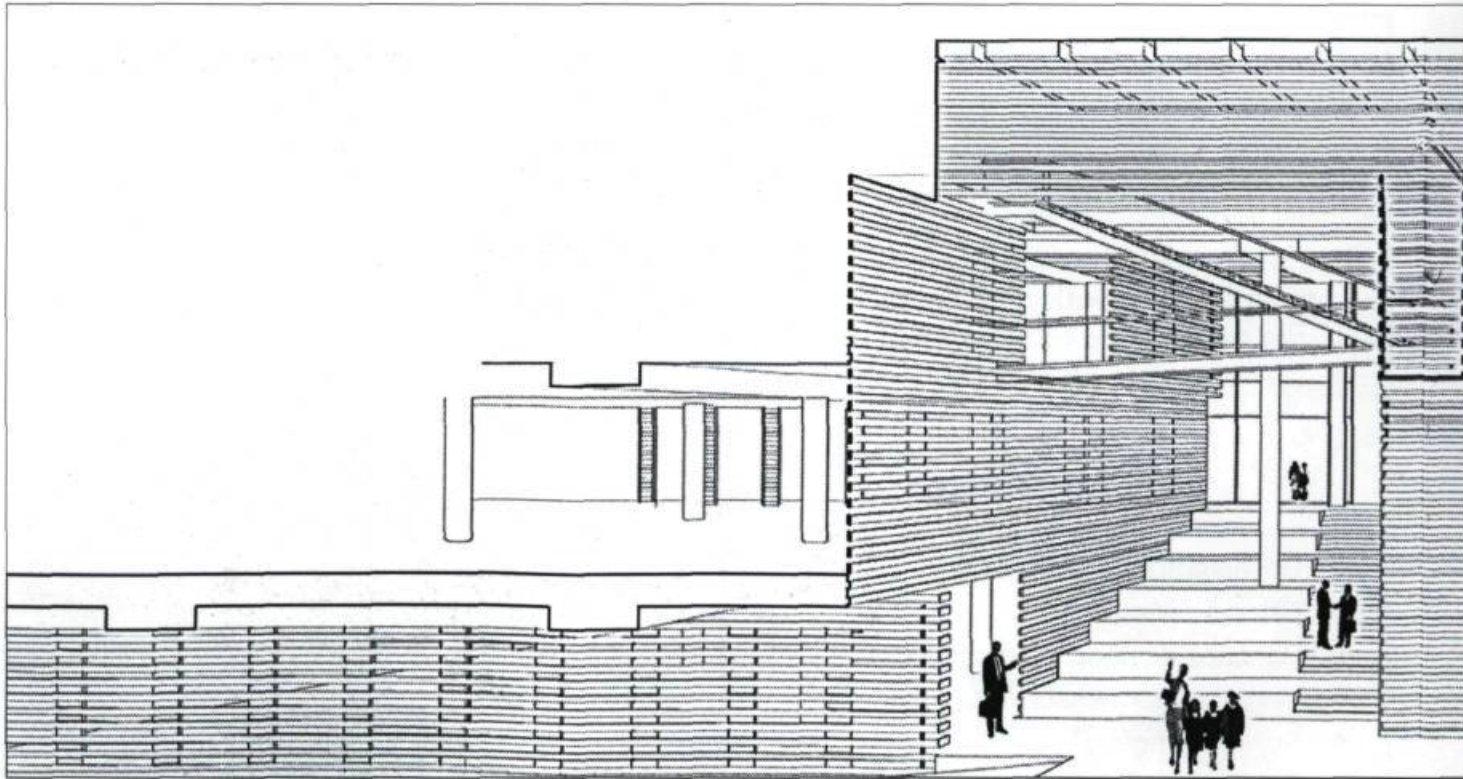
Y.B. : Pourra-t-on considérer la Grande bibliothèque comme le vaisseau amiral des bibliothèques publiques du Québec?

L.B. : Bien que la loi créant la Grande bibliothèque du Québec n'utilise pas ces termes, elle lui donne quand même un rôle très clair de soutien à l'ensemble du réseau des bibliothèques publiques du Québec. La nuance est dans le fait que nous n'avons pas d'autorité sur les bibliothèques publiques. La coopération doit être volontaire. La loi nous demande, par contre, de créer les conditions de cette coopération. Nous ne pouvons rien imposer aux bibliothèques publiques. Mais notre loi constitutive, ainsi que la politique de la lecture et du livre, donnent certainement à la Grande bibliothèque une forme de *leadership* moral, sans en faire une tête de réseau comme peut l'être le siège social de l'Université du Québec par rap-



port à ses universités constituantes. Les bibliothèques publiques ne sont pas nos constituantes. Je prends ce rôle national très au sérieux et je n'aurais pas accepté la fonction si la loi ne l'avait pas confié à la GBQ. Tout le Québec a

les avenues à notre planification des budgets et ressources. La tournée a été le début d'une déconcentration du projet, trop montréalais aux yeux de plusieurs. Allons-nous obtenir tous les moyens de satisfaire ces mandats nouveaux?



Espace occupé par la Collection québécoise en relation avec Langues et littérature et Histoire.
(Collection de la Grande bibliothèque du Québec).

besoin des ressources que nous développons. Lorsque je suis entrée en fonction et que j'ai commencé à explorer mes dossiers, je disposais d'un Programme des espaces et activités préparées par le Conseil provisoire de la Grande bibliothèque. Il portait essentiellement sur le bâtiment et exposait en détail ses fonctions et espaces. Pour ce qui était de la partie non visible de la future institution, soit la partie coordination-réseau, c'est la loi, très générale qui constituait notre seul guide, avec le rapport Richard.

Après la formation de mon équipe, j'ai donc entrepris une tournée du Québec où j'ai voulu rencontrer systématiquement le milieu des bibliothèques publiques, les intervenants du domaine de la culture, puis les élus municipaux, les bibliothèques relevant des municipalités. Cette tournée s'est échelonnée sur six mois. Nous sollicitons les attentes, les suggestions. La réponse venait souvent difficilement, car la Grande bibliothèque est arrivée un peu en surprise. Certaines personnes la souhaitaient, d'autres moins... Nous avons tout de même récolté une quinzaine d'orientations, de propositions fort intéressantes que nous développons et espérons réaliser en réseau. Nous en avons fait rapport au ministère de la Culture et des Communications et nous intégrons ces nouvel-

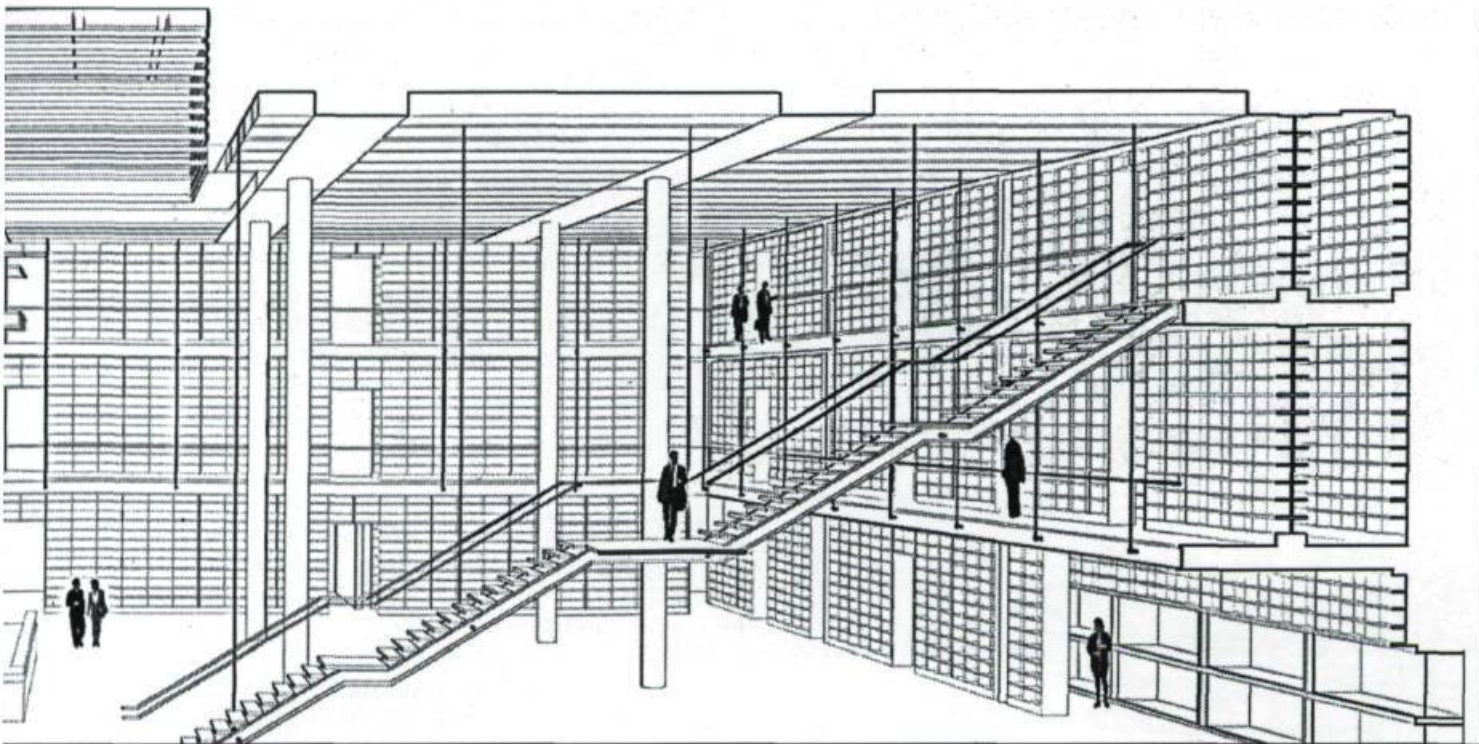
Ce n'est pas encore certain, mais au moins la perspective est intégrée à nos plans.

Y.B. : Quel sera le rôle de la Grande bibliothèque du Québec eu égard aux bibliothèques autres que publiques?

L.B. : Notre loi constitutive ne nous donne pas explicitement de mandat eu égard aux bibliothèques scolaires et universitaires. Mais il y est question de catalogue collectif pour l'ensemble du réseau documentaire québécois. Par cette petite porte notamment, nous pouvons nous y intéresser, même si notre mandat n'est pas aussi clair qu'à l'égard des bibliothèques publiques. C'est notre devoir, à mon avis, de le faire. Nous devons certainement œuvrer à la promotion de l'ensemble des bibliothèques. Comme le milieu de l'éducation connaît des besoins pressants, j'aurais aimé disposer d'un mandat plus clair. Quoi qu'il en soit, nous avons commencé à travailler sur un didacticiel pour aider les enseignants à former les enfants à l'utilisation des bibliothèques publiques. Mais je n'ai pas d'illusions, le monde des bibliothèques scolaires au Québec, progresse peu et est même menacé de régression! L'engouement pour Internet fait négliger la bibliothèque de l'école au profit d'appareils qui, dans peu de temps, seront démodés, alors que les rayons de la bibliothèque

seront encore plus dégarnis. Les jeunes du primaire et du secondaire vont donc de plus en plus utiliser la bibliothèque publique, à défaut de ressources à l'école. Il faudra trouver les moyens pour que les bibliothèques publiques

domaine est la littérature québécoise, car nous mettrons en accès la Collection québécoise que conserve aujourd'hui la Bibliothèque nationale dans l'édifice Saint-Sulpice. La Grande bibliothèque, leur offrira de meilleures condi-



puissent recevoir cette clientèle. Aujourd'hui, en général, elles ne peuvent pas le faire adéquatement. Il faut que nous puissions les aider à desservir ces nouvelles clientèles. Pour le moment, nous travaillons donc de façon indirecte dans ce secteur.

Pour ce qui est des bibliothèques universitaires, je ne me cache pas non plus qu'au départ du projet de la Grande bibliothèque, elles n'étaient pas très enthousiastes. Mais l'importance des besoins dans le réseau documentaire, et l'apparition de l'électronique et des interconnexions, pousse à la collaboration car il faut des investissements importants et nous ne pouvons pas réinventer la roue chacun de notre côté.

Avec le comité des bibliothèques de la CRÉPUQ et l'ASTED dont le président est le directeur de la bibliothèque de l'Université Laval, monsieur Claude Bonnelly, nous voulons jeter les fondements d'une coopération, dont l'idée de base est la complémentarité.

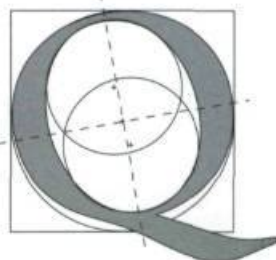
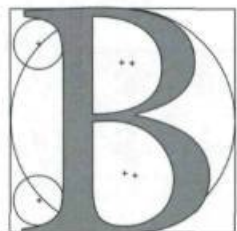
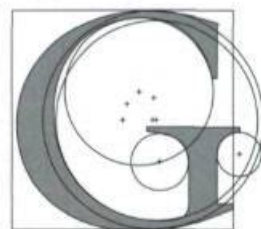
Certains ont pensé que la Grande bibliothèque voulait se substituer aux bibliothèques universitaires. Mais nous ne pouvons pas être une bibliothèque de recherche. Un certain nombre de chercheurs pourront trouver des ressources et des outils à la GBQ, notamment ceux dont le

tions de travail. Par contre, elle ne pourra pas devenir une bibliothèque de recherche en physique nucléaire, en droit, etc. La GBQ sera un complément aux bibliothèques universitaires d'une autre façon, car elle pourra être utilisée par les étudiants de premier cycle.

Pour assurer la mise en place d'un réseau documentaire québécois, connaître l'ensemble des ressources, aucune institution n'est mieux placée que la Grande bibliothèque du Québec.

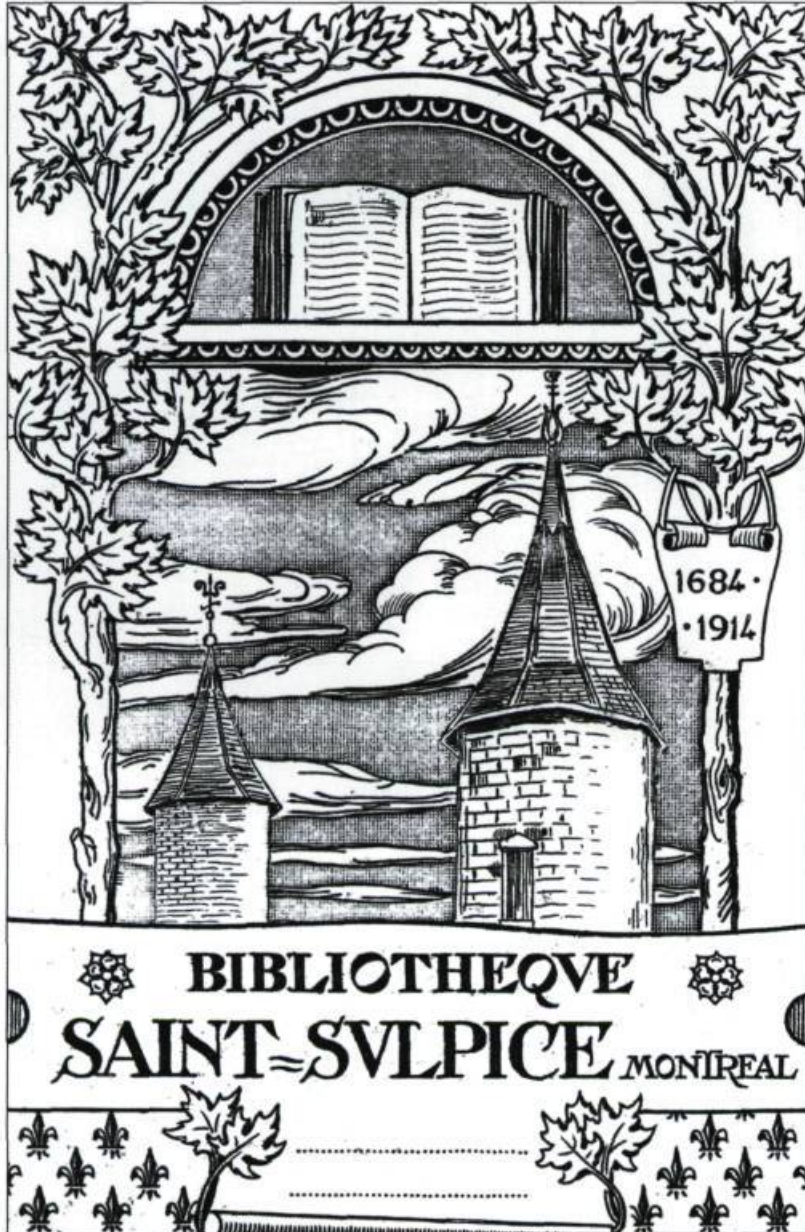
Y.B. : La Grande bibliothèque est en quelque sorte l'héritière de notre patrimoine dans ce secteur! Dans cette nouvelle institution, comment seront traités nos fonds historiques anciens comme la Collection Gagnon, celle de Saint-Sulpice, la Collection nationale?

L.B. : Il nous a fallu plus de six mois de discussions et d'argumentations pour en décider et les échanges ont été vifs. Nous trouvons, à la GBQ, que ces collections patrimoniales devaient être l'âme de la future institution, ce qui la démarquerait des autres bibliothèques de prêt et consultation. D'autres préféraient répartir les collections patrimoniales dans les diverses bibliothèques thématiques. Lorsque notre souci culturel et historique a été compris, nous avons alors eu des appuis importants, notamment chez



les écrivains et les éditeurs, pour une consolidation et une présentation spécifique des collections patrimoniales qui formeront, notamment, la collection québécoise de la GBQ.

Y.B. : Comment la conservation des collections historiques va-t-elle se traduire dans l'aménagement du futur bâtiment de la Grande bibliothèque?



Ex-libris de la Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal, fondée en 1914. (Collection Yves Beauregard).

L.B. : Nous avons demandé aux architectes-concepteurs que ces collections historiques soient fortement mises en valeur et reliées aux bibliothèques de prêt les plus fréquentées, soit celles de littérature et d'histoire. Nous avons donc exigé des architectes de la première phase du concours de s'exprimer clairement là-dessus dans la présentation de leur concept. Les finalistes devaient quant à eux démontrer que la

collection québécoise était au cœur de la nouvelle bibliothèque.

Physiquement, la Collection québécoise sera logée sur trois étages ouverts l'un sur l'autre à la façon des anciennes bibliothèques, avec des coursives. Des passerelles vont la relier aux collections de littérature et d'histoire. Il s'en dégagera un climat à la fois convivial et sacré. Par contre, un escalier central, passage extrêmement fréquenté, sera situé à côté du lieu de conservation de la Collection québécoise et de nombreux points de vue permettront de voir ce magnifique endroit.

Finalement, cette longue discussion aura été productive. Il en résultera la constitution d'une Collection québécoise témoignant de tous les aspects de notre culture, et cet ensemble exceptionnel va se traduire dans l'architecture du futur bâtiment. Je suis très heureuse du résultat.

Y.B. : Construite et financée par des fonds publics, la Grande bibliothèque est située à Montréal. Les autres régions du Québec profiteront-elles des retombées de ce projet national?

L.B. : Venant de l'Abitibi, je suis très sensible à la situation des régions. Il ne faut pas se le cacher, le Québec étant très vaste, les gens de la Gaspésie, par exemple, ne pourraient obtenir des services égaux à ceux des Montréalais. Il faut donc que la Grande bibliothèque compense le plus possible. D'autant plus que la nouvelle institution est financée par des fonds publics provenant de tous les Québécois.

Il est certain que la Ville de Montréal doit fournir une contribution particulière au fonctionnement de cette bibliothèque. Elle s'y est engagée. D'ailleurs, si Montréal avait construit seule une bibliothèque centrale de grande taille, elle lui aurait coûté assez cher aussi, certainement plus que ce que lui coûte actuellement sa bibliothèque centrale, plus petite que les établissements de villes semblables en Amérique du Nord.

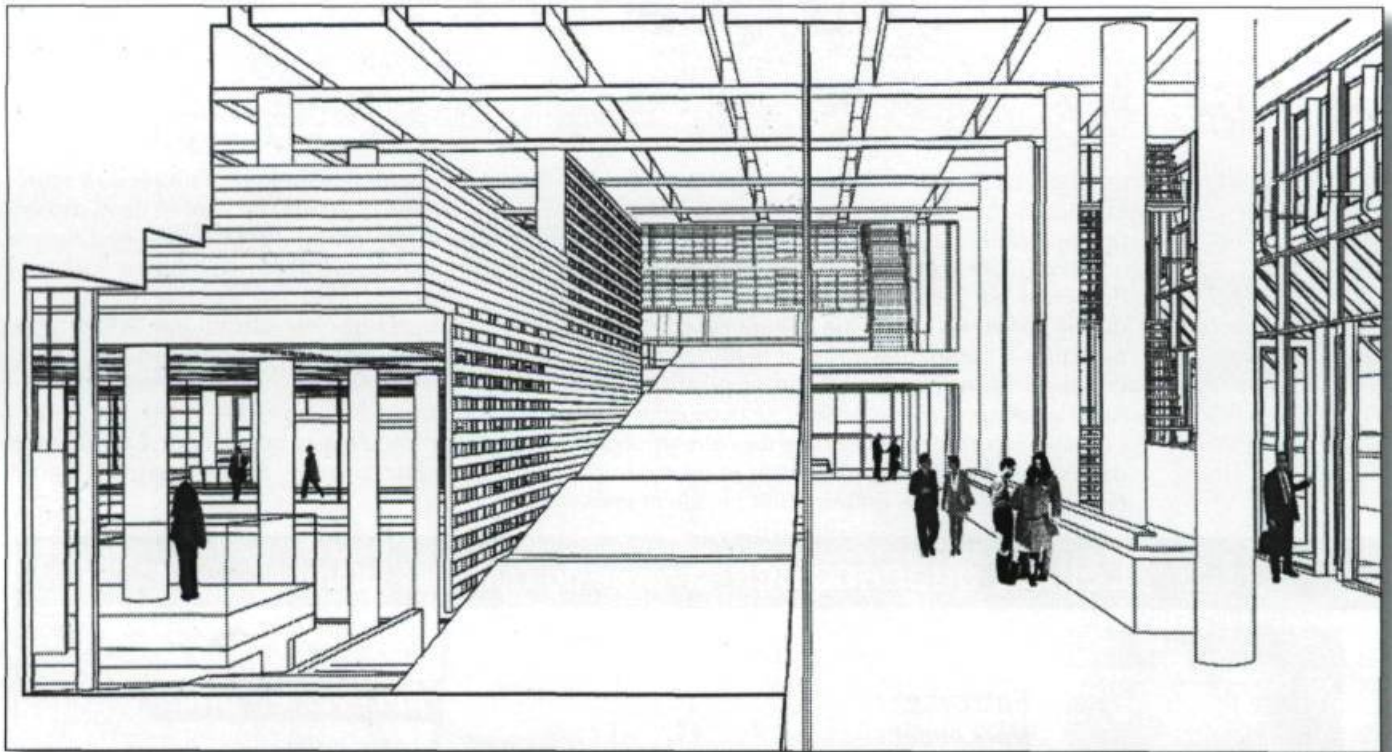
Nous allons donc accorder une attention particulière aux services à fournir aux autres régions québécoises. Il y a dix ans, cette collaboration se serait limitée au prêt entre bibliothèques. Aujourd'hui, avec l'arrivée de la bibliothèque électronique, nous pouvons rendre une multitude de services comme la numérisation à distance, l'accessibilité à de multiples banques de données, etc. Ces services seront accessibles par les bibliothèques publiques et l'ensemble des Québécois pourront en bénéficier là où ils se trouvent.

Nous devons promouvoir la gratuité des services autant pour les Montréalais que pour les autres Québécois. C'est un combat que mènent les bibliothèques publiques auprès des municipalités, et nous les épaulerons.

La Grande bibliothèque du Québec vient compléter le réseau des bibliothèques existant au Québec et ne vise pas du tout la disparition des institutions de petite taille dans ce domaine. De plus, nous ne voulons pas non plus nous substituer aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques auprès des petites bibliothèques de villes de moins de 5 000 habitants. La Grande bibliothèque veut participer à

y sont apparus seulement au siècle dernier et dans le premier quart de ce siècle.

Bien que j'aie déjà brièvement possédé une maison à l'île d'Orléans je ne me sens pas très «Nouvelle-France», car je n'ai pas été élevée dans un contexte où l'histoire comptait beaucoup. J'ai appris l'histoire de ma région quand j'ai écrit mon premier roman. J'avais besoin de me documenter et je trouvais difficilement! J'ai consulté des synthèses produites par des professeurs du Cégep, car l'université n'existait pas à l'époque dans notre région. J'y ai appris beaucoup de choses que l'on ne m'avait jamais enseignées. Au cours de ma formation à l'école



la progression du réseau québécois des bibliothèques en lui fournissant les services nécessaires, dont la circulation des informations.

L'idée d'un catalogue collectif, contenu dans notre loi d'ailleurs, ne veut pas dire créer un catalogue unique. Cette idée est dépassée. Cela signifie plutôt que l'ensemble des catalogues peut se parler de façon à ce que partout, dans l'ensemble des institutions documentaires, les professionnels puissent repérer les informations sollicitées par leurs utilisateurs.

Y.B. : Madame Bissonnette, quel est votre rapport à l'histoire?

L.B. : J'ai une fascination pour l'histoire parce que c'est une discipline qui m'a beaucoup manqué. Je viens d'une région dont les racines ne sont pas très anciennes. Les villes et les villages

normale puis à l'université, je me suis notamment inscrite à une option histoire de l'éducation et c'est la matière que j'ai le plus appréciée. En particulier, les cours de Micheline Johnson, de Sherbrooke, puis de Louis-Philippe Audet, un excellent maître aujourd'hui décédé.

J'ai toujours ressenti les carences de ma formation générale et cultivé un intérêt pour l'histoire. Lorsque je rédigeais des éditoriaux, au *Devoir*, je le faisais rarement sans procéder au moins à une brève recherche historique de contexte pour expliquer la provenance des événements.

Les journalistes, à mon avis, doivent s'imposer cette démarche, en particulier lorsqu'ils formulent des commentaires.

J'ai dû refaire mon éducation personnelle, d'une certaine façon. Mon rapport à l'histoire reste très

Promenade vers la Collection québécoise. (Collection de la Grande bibliothèque du Québec).





La Grande bibliothèque du Québec

Logo de la Grande
bibliothèque du Québec.
(Collection de la Grande
bibliothèque du Québec).

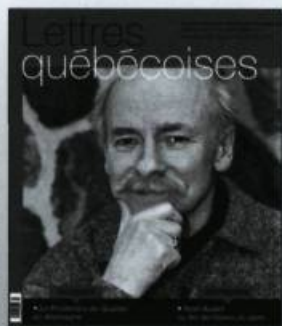
amateur car, mis à part les quelques cours suivis durant ma formation en sciences de l'éducation, je n'ai rien appris de valable ni au primaire ni au secondaire. C'était un enseignement de dates, de héros! Ma méconnaissance de l'histoire me donne l'impression que ma culture est criblée de manques. Il me semble que tout le XIX^e siècle m'a échappé. Mon intérêt particulier pour George Sand et ses œuvres me permet de combler d'une certaine façon mon ignorance de cette époque, car l'ensemble de sa production et de ses intérêts couvre presque entièrement ce siècle sous

tous rapports. Mon actuel programme de lecture, l'œuvre de Stefan Zweig, me permet de comprendre la première partie du XX^e siècle en Europe, une période cruciale pour notre temps.

Donc, aujourd'hui, c'est surtout par la littérature que je comble mes carences en histoire. ♦

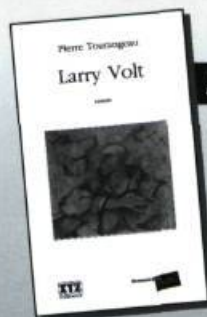
Entrevue réalisée aux bureaux de Lise Bissonnette, rue Sherbrooke, à Montréal, le 17 août 2000.

Lettres québécoises la revue de l'actualité littéraire



Entrevue :
Noël Audet

Dossiers :
*Le Printemps du Québec
en Allemagne*



Recevez en prime

Larry Volt
de Pierre Tourangeau
(valeur 16 \$) avec un abonnement
d'un an à *Lettres québécoises*

1 AN / 4 NUMÉROS (T.T.C.) 2 ANS / 8 NUMÉROS (T.T.C.) 3 ANS / 12 NUMÉROS (T.T.C.)

Individu

Canada 20 \$
Étranger 25 \$

Individu

Canada 35 \$
Étranger 45 \$

Individu

Canada 50 \$
Étranger 70 \$

Institution

Canada 25 \$
Étranger 30 \$

Institution

Canada 45 \$
Étranger 55 \$

Institution

Canada 70 \$
Étranger 80 \$

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉL. : _____

CI-JOINT : CHÈQUE

NO : _____ EXP. : _____ / _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____ 99

RETOURNER À : LETTRES QUÉBÉCOISES

1781, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z1

Téléphone : (514) 525.95.18 • Télécopieur : (514) 525.75.37 • Courriel : xyzed@mlink.net